

## CAROLE DELGA

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@CaroleDelga

Paris, le 12 juin 2015



## Carole DELGA a participé à la signature du premier Prêt pour les entreprises de l'ESS (PESS), financement opéré par Bpifrance

## #LoiESS

Carole DELGA, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire a participé, mercredi 10 juin 2015, à la signature du premier Prêt pour les entreprises de l'Economie sociale et solidaire (PESS), accordé à l'entreprise "Planète Sésame 92" par Bpifrance et par le Crédit coopératif, banque de référence de l'économie sociale et solidaire (ESS). Ce nouveau dispositif de soutien public vient compléter la gamme existante d'outils spécialisés de financement en direction des entreprises de l'ESS.

Les Prêts pour les Entreprises sociales et solidaires sont diffusés par Bpifrance via des partenariats avec le réseau bancaire classique et les financeurs solidaires spécialisés. D'une durée de 5 ans, avec un différé de remboursement d'un an, ces prêts pourront atteindre des montants compris entre 20 000 € et 50 000 €, portés à 100 000 € en cas d'intervention de la Région.

Ils financeront les dépenses liées au développement de l'entreprise ou à la réalisation d'un programme d'investissement. Ce programme est doté d'une capacité d'engagement « Bpifrance » initialement ciblée à hauteur de 50 millions d'euros pour les exercices budgétaires 2015 et 2016, soit plus 100 millions d'euros de prêts, en intégrant les co-financements.

La signature du premier PESS est la concrétisation du lancement en décembre dernier par Carole DELGA de <u>trois nouveaux financements opérés par Bpifrance en faveur des entreprises de l'ESS et de l'innovation sociale</u> :

- les prêts bancaires pour les entreprises de l'ESS (PESS), pour une capacité publique totale sur trois ans de 50 millions d'euros apportée par Bpifrance. C'est l'équivalent de 100 millions d'euros de capacité publique-privée, en comptant les engagements potentiels des banques commerciales;
- le Fonds d'investissement « Impact coopératif », pour une capacité totale publiqueprivée de plus de 75 millions d'euros ;



• le Fonds d'investissement dans l'innovation sociale (FISO), cofinancé par l'Etat et les régions, pour une capacité publique de 20 millions d'euros, dans la première phase expérimentale qui rassemble neuf régions.

Pour Carole DELGA: « Le Gouvernement tient ses engagements vis-à-vis des acteurs de l'Economie sociale et solidaire (ESS), en mobilisant de nouveaux produits Bpifrance en faveur des entreprises de l'ESS. C'est désormais à ces acteurs et aux investisseurs privés, qu'ils soient classiques ou spécialisés dans le financement solidaire, de prendre leurs responsabilités et de s'en saisir ».

Pour Mélanie CATALDO, dirigeante de Planète Sésame 92, « Le prêt ESS de Bpifrance vient soutenir le plan de développement commercial de l'activité traiteur solidaire bio en pleine expansion, et facilitera le recrutement de nouveaux salariés en insertion. La flexibilité du mode de financement du PESS a été déterminante pour mon entreprise ».



## Contacts presse:

**Cabinet de Carole DELGA** - Sophie DULIBEAU et Anthony PORCHERON 01 53 18 44 13 - <a href="mailto:sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr">sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr</a>

